

TAUX DE L'INTÉRÊT LÉGAL

Dernière mise à jour : 30/06/2026

Les taux de l'intérêt légal sont utilisés pour calculer le montant des pénalités en cas de retard de paiement auprès d'un créancier.

Les taux applicables pendant le premier semestre 2026 ont été fixés par un arrêté publié au Journal officiel du 26/12/025. Ils s'appliquent à compter du 1er janvier 2026.

Les taux applicables pendant le second semestre 2026 ont été fixés par un arrêté publié au Journal officiel du 30/06/2026. Ils s'appliquent à compter du 1er juillet 2026.

Pour calculer ce montant, il faut multiplier la somme due par le nombre de jours de retard et par le taux de l'intérêt légal applicable sur la période. Le résultat est divisé par 100 fois le nombre de jours de l'année.

$$(\text{Somme due} \times \text{Jours de retard} \times \text{Taux intérêt légal}) / (365 \times 100)$$

DÉBITEUR	CRÉANCIER	1er SEMESTRE 2026	2ème SEMESTRE 2026
PARTICULIER	PARTICULIER	6,67 %	6,84 %
PROFESSIONNEL	PARTICULIER	6,67 %	6,84 %
PARTICULIER	PROFESSIONNEL	2,62 %	2,75 %
PROFESSIONNEL	PROFESSIONNEL	2,62 %	2,75 %